Chenôve
vivre ensemble aujourd'hui

Chenôve en Bourgogne

Bonne Année

2014

Le mag
janvier - février 2014
www.ville-chenove.fr

VILLE DE chenôve

sommaire

4-5 rétro en images
- événements sur le vif

6-7 rénovation urbaine
- parc urbain
- travaux du centre ville
- agrément Loi Duflot
- stationnement

8-10 culture
- le mois du film documentaire
- Michel Galabru

11 jeunesse
- 2e mandat du CCJ

12 environnement
- observatoire de la propreté

13 éducation
- visite DASEN

14-15 budget 2014
- un budget solidaire, ambitieux et responsable

16-17 économie
- soirée des entrepreneurs

18-19 sport
- terre battue pour le Tennis club
- 4h de nage

20-21 actualité
- forum e-administration
- intégration emplois d'avenir

22-25 culture
- la magie de Noël
- concert de Sainte-Cécile
- les coups de cœur de la bibliothèque

26 tribune des groupes politiques

27 agenda

Le Mag de Chenôve, magazine d'information municipale
Direction de la Communication • 2, place Pierre Meunier • B.P. 130 • 21303 Chenôve Cedex
mag@ville-chenove.fr Tel 03 80 51 55 00 • Fax 03 80 51 55 01 • **www.ville-chenove.fr**
Directeur de publication : Jean Esmonin, maire de Chenôve
Directeurs de rédaction : Emilie Billot, François Chapuis
Ont collaboré à ce numéro de janvier/février 2014 : Marie Charuau, Céline Colle, Xavier Grizot
Coordination : Marie Charuau
Conception graphique • Mise en page : Geneviève Darosey, Cécile Martin, Monique Sermier
Photos : Mairie de Chenôve, Frédéric Vaussard
Impression : Mercure • 6, rue Joseph Jacquard • 21300 Chenôve Distribution : Adrexo
Dépôt légal à parution : Numéro tiré à 7300 exemplaires

Le conseil municipal et les employés de la ville de Chenôve vous souhaitent une bonne année 2014

Article de loi
INFORMATION

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

L'article L.51-1 du code électoral relatif à la prohibition de campagne de promotion publicitaire et l'article L.52-8 du même code concernant le financement des campagnes électorales imposent des restrictions en matière de communication des collectivités locales et incitent à la plus grande prudence durant cette période.
C'est pourquoi, par mesure de précaution et afin de respecter scrupuleusement les règles édictées par le code électoral, **l'éditorial du Maire sera suspendu jusqu'au renouvellement du Conseil municipal après les élections de mars prochain.**

Toutefois, **en vertu du principe de continuité, la publication de votre magazine municipal se poursuivra normalement, selon la périodicité habituelle,** de manière à ce que vous restiez informés de l'actualité de la vie de votre commune.

La rédaction.

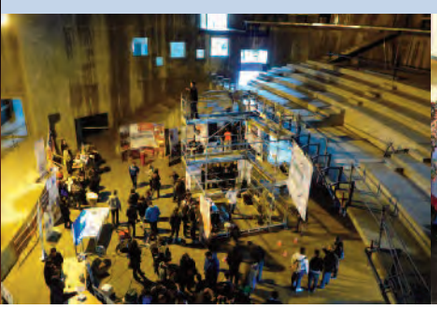

11 octobre

Inauguration du nouveau local de l'Accueil liberté sur le centre commercial Saint-Exupéry.

6 novembre

Signature de la convention entre la Ville de Chenôve, l'OMS et la Lyonnaise des Eaux.

11 novembre

Commémoration de l'Armistice de la Guerre 14-18.

15 novembre

Remise de la médaille du Civisme à Bernard Pinard et Pierre Hoymans.

20 novembre

Démonstration de judo organisée par l'Acodège au gymnase Gambetta.

27 novembre

Atelier Gospel au Centre social Le Tremplin.

sur le vif

27 novembre

Petit déjeuner au Centre social Le Tremplin avec l'association Trisomie 21.

26 novembre

Samira Kadiri en concert avec les chœurs des conservatoires de ChefChaouen et Chenôve dans le cadre du festival des Nuits d'Orient.

6 décembre

Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle en visite à l'IRFA à Chenôve.

6 décembre

Le président de la Fédération Française de Natation, Francis Luyce, en visite au centre nautique lors des 4h de nage.

7 décembre

Remise du livre concrétisant le travail effectué avec l'association les Trèfles jaunes, les enfants et les familles du Centre social Le Tremplin.

10 décembre

Remise de livres au Centre social Le Tremplin dans le cadre du programme de réussite éducative.

Ça bouge du côté du parc urbain

1

L'aménagement du parc urbain du Mail constitue l'une des opérations majeures du programme de rénovation urbaine et un élément phare de l'attractivité du futur centre ville de Chenôve, dans un quartier qui poursuit sa spectaculaire mutation. Situé sur le cours Général de Gaulle, dans le prolongement direct de la place Coluche, ce chantier d'envergure vient de rentrer dans une nouvelle phase. L'occasion de faire un point sur l'état d'avancement des travaux de ce vaste espace public propice à la déambulation, à la détente et aux loisirs, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands... Une grande bouffée d'oxygène en cœur de ville…

Une première phase de travaux a concerné l'installation d'une canalette de 300 mètres le long du cours Général de Gaulle (3). Sur la place Coluche, la construction d'un local technique de 50 m², entièrement enterré par souci d'esthétisme est désormais achevée (2). Il permettra à terme d'assurer le bon fonctionnement de la fontaine, pièce maîtresse du parc. Les candélabres ont également été posés (1). Au fil des mois à venir, d'autres travaux vont intervenir sur ce secteur, jusqu'à découvrir, au printemps prochain (sauf aléas climatiques d'ici là), une fontaine « sèche » mettant en scène des jeux d'eau, qui donnera une élégante touche minérale au lieu...

S'agissant de la seconde phase, les entreprises, qui viennent d'être retenues et informées dans la cadre de l'offre de marché, vont pouvoir démarrer les travaux en ce début d'année. Cette nouvelle tranche sera essentiellement centrée sur le cours Général de Gaulle. L'éclairage public du parc urbain, composé de luminaires à leds et de projecteurs en iodure métallique peu énergivores, contribuera à donner au site une ambiance contemporaine et chaleureuse, réhaussée par la présence de gobos, sorte de spots fixés sur les mâts d'éclairage public qui projetteront des formes géométriques sur la fontaine de la place Coluche et le long de la canalette.

2

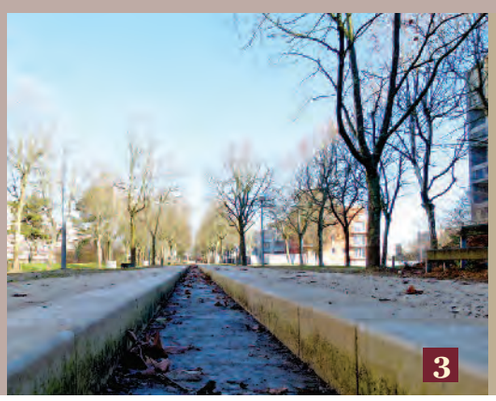
3

Un investissement maîtrisé largement subventionné

Montant total des travaux : 3 330 000 € H.T. dont :
- Etat via l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) : 1 165 500 €
- Conseil régional de Bourgogne : 820 800 €
- Grand Dijon : 132 763 €

Total des subventions : 2 119 063 €: soit près de 65 % du montant global de l'investissement, réduisant ainsi sensiblement la participation de la ville de Chenôve.

La place Centrale et le Cèdre :

deux chantiers qui avancent bon train

Juste en face de l'Hôtel de Ville, sur la rue Armand Thibaut destinée à devenir l'artère principale du futur cœur de ville, l'espace qui accueillera la grande place centrale vient de recevoir son revêtement. Composé d'un pavage en grès de couleur ocre et de dalles en béton désactivé, aux abords directs de la fontaine « sèche », ces matériaux contribueront à rendre l'endroit convivial, attractif et fédérateur, parfaitement adapté à l'organisation d'événements en extérieur.

Le bassin de rétention pour pallier à d'éventuelles pluies abondantes, ainsi que le local technique sont désormais achevés.

Quant au Centre culturel et de rencontres, « Le Cèdre », le gros œuvre est maintenant terminé. Le bâtiment est clos et couvert depuis mi- octobre.

L'heure est venue d'entamer le second œuvre et les finitions. Les cloisonnements, l'électricité, la plomberie et les équipements scéniques sont autant d'opérations qui vont nécessiter beaucoup de minutie et de savoir faire dans leur mise en œuvre.

En façade, l'imposant équipement a pris toute sa dimension. La vêture métallique devrait être posée dans le courant du mois de janvier. Ce revêtement bien reconnaissable, composé de découpes au laser dans des plaques métalliques, représente la forme de l'écorce du Cèdre, le squame. Il signe l'originalité et la qualité architecturale de l'édifice.

Dans le même temps, la programmation de la prochaine saison culturelle est en cours d'élaboration et devrait susciter un fort intérêt de la part des habitants de Chenôve et au-delà...

Rappelons que le chantier du Cèdre a été mis à l'honneur en octobre 2013 par la Fédération Française du Bâtiment lors de son opération nationale « Les Coulisses du Bâtiment », qui en a fait son évènement départemental, saluant notamment le caractère « exemplaire » des travaux. Un bel hommage pour les architectes et les 25 entreprises qui s'y activent, dont plus des trois quarts sont issues du territoire bourguignon.

L'investissement « DUFLOT », c'est possible à Chenôve !

Le nouveau dispositif d'investissement locatif dit «Duflot» permet à des ménages de bénéficier de loyers abordables tout en soutenant la construction de logements neufs. Depuis le 28 novembre dernier, Chenôve fait partie des communes où cette mesure est en vigueur.

Dans la lignée des anciens dispositifs destinés à soutenir la construction de logements neufs (Périssol, de Robien, Scellier), le dispositif « Duflot » - du nom de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement – permet à un investisseur achetant un logement neuf ou en état futur d'achèvement (Vefa) de le louer pendant une période d'au moins neuf ans et de déduire fiscalement une partie de son investissement.
Depuis le 28 novembre 2013, un arrêté préfectoral permet à la commune de Chenôve d'être éligible à ce nouveau dispositif d'investissement locatif.

Un dispositif favorisant la diversification de l'offre de logements

L'obtention de cet agrément, accordé par le préfet, est **une bonne nouvelle** pour Chenôve puisqu'il permettra de proposer à des ménages issus des classes moyennes, **une alternative entre logements à loyer plafonné et logement privé.**

Seront concernés par exemple :
- une personne seule gagnant moins de 26.776 euros par an,
- un couple percevant moins de 35.757 euros par an,
- une personne seule avec deux enfants à charge dont le revenu fiscal annuel est inférieur à 51.913 euros.

Un stimulant pour l'attractivité économique

Le dispositif « Duflot », par les avantages fiscaux qu'il concède, soutient l'effort de construction de logements locatifs en permettant aux investisseurs, particuliers ou Société Civile Immobilière (SCI), de bénéficier d'une réduction d'impôt de 2% par an pendant 9 ans pour un achat maximum de 300 000 euros.

Cette récente éligibilité de Chenôve va permettre de **soutenir la dynamique de l'habitat en stimulant le secteur du bâtiment,** créateurs d'emplois et les entreprises locales du secteur de la construction. Il contribuera à la diversification de l'offre de logements sur le territoire communal et à la politique de changement d'image engagée par la municipalité dans le cadre du programme de renouvellement urbain pour rendre Chenôve toujours plus attractive dans sa volonté d'accueillir de nouveaux habitants.

http://www.loi-duflot-conseil.fr/dispositif-duflot.htm

Du nouveau côté stationnement

Un parking en cœur de ville pour les usagers du tram

Nous vous en parlions dans notre précédent magazine, le parking de la plaine Herriot d'une soixantaine de places est en cours d'aménagement. Situé à proximité de l'Hôtel de Ville et de la station « Chenôve centre » du tram, il est destiné à recevoir les véhicules des usagers des transports en commun, des riverains, ainsi que des personnes fréquentant le gymnase Herriot. Les travaux avancent : la rampe d'accès au parking, la plateforme et tous les enrobés ont d'ores et déjà été réalisé. La mise en place des candélabres, la pose des grillages et portails ainsi que le mobilier urbain seront mis en place en début d'année 2014.

Un stationnement de proximité au Clos du Roy

Le parking situé 6 rue des Gallandiers, dans le quartier du Clos du Roy, est désormais achevé. Au total, ce sont vingt-cinq voitures qui pourront stationner, jour et nuit, gratuitement et sans limitation de durée. Un accès piéton par un portillon a été créé depuis la rue de Marsannay pour permettre aux riverains de se rendre plus facilement à l'arrêt de bus et dans les résidences environnantes. Enfin, la municipalité, engagée dans un plan de lutte contre les inondations, a privilégié la pose d'un revêtement en graviers pour faciliter l'écoulement des eaux.

1300 spectateurs et toutes les soirées à l'ECFM ont affiché complet

Lumineuses rencontres

Le mois du doc illumine novembre

Pour sa 14e édition, le mois du film documentaire mis en place par L'Unité de Production Vidéo de Chenôve et coordonné par « Images en Bibliothèques » a souhaité offrir à son public un éclat de lumière dans le paysage internationalement sombre dépeint au quotidien par les médias. A la source de ce feu de joie, des hommes courageux, visionnaires, humanistes, profondément vivants, dont la vision de la vie éclaire soudain la nôtre. Les soirées d'ouverture et de clôture du 5 et 28 novembre mettaient sous les projecteurs, deux de ces hommes.

Soirée d'ouverture, un hommage à la terre

Pierre Rabhi est paysan, écrivain et penseur mais à l'issue du documentaire « Pierre Rabhi, au nom de la terre », on comprend qu'il est finalement encore plus que ça. Visionnaire, humaniste, il est avant tout un homme libre. Pionnier de l'agro-écologie en France, celui qui se décrit comme « un petit avocat de la terre et en même temps un thérapeute » explique que pour obtenir une nourriture vivante il faut garder le sol en vie.

Alors afin d'éveiller les consciences, cet amoureux de la terre ne reste pas dans son jardin. Il se déplace pour porter la bonne parole, pour expliquer, montrer l'exemple, venir en aide à ceux qui ont décidé de réagir. Sa croisade : sauver la terre des pesticides, des engrais, fertiliser les sols désertiques, former les paysans pour en faire des acteurs de la régénération de leur milieu naturel. C'est ainsi qu'il part en 1981 au Burkina Faso aider à la mise en place du centre Goram Goram en condamnant l'utilisation des OGM et en démontrant aux paysans locaux que le composte est l'avenir des pays à faible pluviométrie. Pari gagné : sur ce sol aride du Sahel dévasté par les années de sécheresse des années 70, un oasis de cultures a éclos.

Fort de cette expérience, il deviendra le moteur de nombreuses autres actions en France : centre agro-écologique « les Amanins », la Ferme aux enfants au hameau des Buis, Terre & Humanisme, le Mouvement des Oasis en tous lieux et plus récemment Colibris – le mouvement pour la terre et l'humanisme qui voit des cellules se former un peu partout en France, notamment à Dijon avec l'association Colibris 21 et Les Incroyables Comestibles.

Une soirée qui sonnait comme un encouragement à la réconciliation entre les hommes et la terre-mère. **Celle que s'est engagé à suivre depuis plusieurs années le maire Jean Esmonin à travers une politique de développement durable pour faire de Chenôve une ville éco-citoyenne :** préservation des milieux naturels du plateau de Chenôve, gestion intelligente des déplacements, de l'eau, de la lumière et du chauffage urbains, mise en place d'un agenda 21 et d'un plan climat territorial. Le message fut renforcé par l'intervention de Pierre Haski, journaliste et fondateur du site d'informations Rue89, qui après sa rencontre avec Pierre Rabhi, a retranscrit leurs échanges dans un livre « **Il ne suffit pas de manger bio pour sauver le monde** ».
Un moment fort de partage qui s'est agréablement conclu autour d'une dégustation des vins bio de Sylvain Pataille et de mets concoctés par Philippe Poillot, reflets du message d'une soirée pleine de vie.

Pierre Haski de Rue89

Sandrine Garcia

Jean-Marie Hummel et Liselotte Hamm ont interprété des chansons de résistance.

Eugène Marlot, l'engagement d'un homme debout

Il y eut de l'émotion et des silences recueillis au cours de cette soirée dédiée à Eugène Marlot. Le 28 novembre dernier signait la clôture du Mois du film documentaire avec l'hommage à un homme qui incarne le symbole de la résistance française et les stigmates de la déportation.

Une mallette qui a de la mémoire

Un moment qui a mis en exergue le considérable travail de mémoire réalisé par Eugène Marlot, transmis par son fils Max, organisé par Sandrine Garcia et largement diffusé par Frédérique Neau-Dufour, respectivement responsable pédagogique et directrice du Centre Européen du Résistant Déporté. Une action activement soutenue par le Maire de Chenôve et Jean-Marc Bordet à travers son énorme travail de collecte de témoignages d'anciens résistants.

« Je préfère être un français mort, qu'un français à genoux.»

Le résultat, une mallette pédagogique qui permettra bientôt aux professeurs des écoles, collèges et lycées de la région de travailler à partir d'archives (documents administratifs, photos, dessins, témoignages filmés, poèmes, articles de presse, extraits de livres autobiographiques...) qui donneront aux élèves toute la dimension réaliste de cet épisode sombre de notre histoire. « *Une époque à ne pas oublier et un devoir de mémoire à observer* – précise Frédérique Neau-Dufour – d*ans un monde perpétuellement menacé par la haine et le racisme.* »

Un témoignage bouleversant

L'histoire racontée par les deux anciens résistants Eugène Marlot et Jean Devevey, a la simplicité des échanges entre vieux amis et la dimension dramatique d'un récit autobiographique poignant.
Il faut dire que les deux hommes prenaient des risques. Eugène Marlot, passeur, cachait chez lui parfois jusqu'à 11 personnes. Libraire et imprimeur à Beaune les deux amis décident de fonder un journal de résistance appelé « Espoir ». « *On faisait tourner les presses à la tombée de la nuit pour éviter de se faire repérer mais cela faisait du bruit et on avait toujours peur d'être dénoncés* » explique Jean Devevey. Eugène Marlot est arrêté pour trahison dans sa librairie le 11 août 1943. A partir de là commencera un voyage, destination l'enfer, qui passera par la prison d'Autun, celle de Dijon, puis celle du Cherche-Midi à Paris. Au bout du calvaire, le supplice... celui du Struthof, le camp de concentration de Natzweiller où il arrive le 18 novembre 43. A la Libération sortiront vainqueurs 40 kg d'un corps terrassé par la maladie et les conditions effroyables qu'on connait. Un corps qui échappa d'un battement de cœur au four crématoire.
Même après le cauchemar, Eugène Marlot restera cohérent avec celui qu'il a toujours été, un homme engagé. Quelques jours après être rentré à Dijon, il réquisitionne un bus et retourne chercher ses compagnons d'infortune déportés. De celui qui refusa de se soumettre au régime de Vichy, qui crut à l'appel du Général de Gaulle, devint résistant, survécu à la déportation, on retiendra ces quelques mots qui sonnaient juste dans sa bouche : « *Je préfère être un français mort, qu'un français à genoux.* »

Henri Mosson et Marcel Suillerot, anciens résistants déportés

Max Marlot

Frédérique Neau-Dufour

Galabru joue « Les lettres de mon moulin »

Humour cabot à la sauce méridionale, un régal !

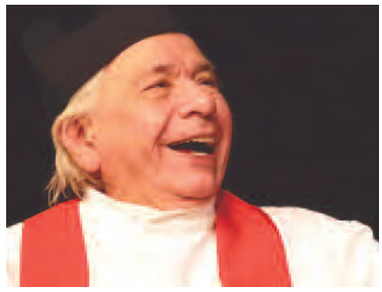

Après son « Seul sur scène » où, il y a deux ans et demi, il nous avait montré toute la mesure de son talent, Galabru est remonté sur la scène de Chenôve le 19 novembre dernier, accompagné cette fois-ci, pour un spectacle-lecture qui semblait écrit pour lui. Au menu, trois textes d'Alphonse Daudet, tirés des « Lettres de mon moulin » doublement revisités, par la plume de Marcel Pagnol et l'interprétation originale du comédien.

Tour à tour Dom Balaguère, père Gaucher et curé de Cucugnan, Galabru donne toute la mesure à ces personnages démesurés qui caricaturent le clergé de l'époque. Loin des vertus exigées des hommes d'église, ces personnages centraux incarnent au contraire les faiblesses et les vices de « pauvres pécheurs ».

Ainsi dans « Les trois messes basses », Dom Balaguère mis en appétit par le menu de Noël décrit par Garigou et poussé par le diable qui a pris les traits de son enfant de chœur, escamote les trois messes, en vue d'un réveillon parfumé aux truffes. Le champignon qui autrefois permit au prêtre de résister au péché de chair, le conduira finalement à sa perte et c'est face à Saint-Pierre qu'il devra rendre compte de sa fatale gourmandise.

C'est le penchant pour la boisson qui est abordé à travers le conte « L'Elixir du père Gaucher ». Pour sauver l'abbaye de sa ruine, le père Gaucher se lance dans la fabrication d'une liqueur à partir d'une recette léguée par sa tante. Mais les dégustations successives pour parvenir à la boisson idéale se transforment vite en beuveries solitaires. Un vice auquel le moine tente de résister jusqu'à ce qu'il soit finalement encouragé par son supérieur qui par appât du gain décide de l'absoudre de ce péché.

On se régale alors de certaines répliques que l'on doit sûrement à Pagnol : « *Le trop a toujours tort. Trop d'eau ce n'est pas bon non plus. Vous n'avez qu'à voir les noyés.* » Ou encore « *Il trouve tout bon mais ce n'est pas de sa faute, il a une langue imperméable et des gencives en bois.*»

Enfin, lors de son sermon, « Le curé de Cucugnan » raconte le rêve extraordinaire qui l'a conduit du Paradis à l'Enfer, à la recherche de ses paroissiens. Une drôle d'aventure où le curé croise un suppôt de Satan (évidemment) incarnée par une femme et où il discute avec les cucugnanais en train de griller sur la broche.

Michel Galabru prête sa verve et sa faconde à ces trois contes pleins de saveur et de truculence méridionale. Un retour aux sources pour lui qui incarnait déjà un des personnages de ces lettres dans la version cinématographique de Pagnol. Sur scène, dirigé par son fils Jean qui joue également à ses côtés et entouré de Nadine Capri et alternativement Maxime Lombard et Philippe Sablayrolles, la lecture-spectacle devient du sur-mesure pour ce comédien chevronné qui malgré toutes ces années doute toujours : « *Chaque soir le public est différent. Il n'y en a pas un qui est pareil. Parfois on en fait trop parce qu'on sent que ça ne va pas. Si les gens sentent que vous voulez les faire rire, c'est terminé.* »

Que Michel Galabru se rassure, ce soir là les chenevelliers ont ri de bon cœur à la spontanéité, l'humour cabot, les onomatopées et les mimiques du comédien qui reste dans le cœur des français un grand monsieur et un incontournable humoriste.

Conseil Consultatif de la Jeunesse
Un 2e mandat prometteur

Une nouvelle « équipe » s'est mise en place pour deux ans. Ils ont entre 13 et 19 ans, ne manquent pas d'idées et d'envie de les faire partager. Lors de la séance d'installation officielle, le maire, les élus et les membres permanents du CCJ ont pu échanger avec ces jeunes dont l'engagement et la maturité méritent d'être salués.

A les entendre s'exprimer, on perçoit très vite que ces jeunes, du haut de leurs 13 ans pour le plus jeune et 19 ans pour la plus âgée, ont des choses à dire, à exprimer, des attentes, des envies...et un vrai sens critique...
Il n'en demeure pas moins que se présenter dans une instance officielle, devant une vingtaine de personnes, en salle du Conseil municipal, lieu ô combien symbolique, n'est pas exercice aisé... C'est d'ailleurs pourquoi le maire avait souhaité initier au préalable une rencontre dans une configuration plus informelle, simplement accompagné de quelques élus – Sandrine Richard, Raymond Phal et Ludovic Raillard – dans le but de pouvoir apprendre à mieux se connaître et amorcer ainsi d'intéressants échanges qui se sont poursuivis lors de la séance d'installation.
Parce que tel est bien l'objectif : **privilégier la prise de parole des jeunes chenevelers et encourager leur participation active par l'intermédiaire du CCJ dans un cadre privilégié où ils peuvent s'informer, proposer et agir.**
Pari réussi. Adeline, Awa, Benjamin, Billal, Camille, Chloé, Félix, Ikram, Rihame, Seydina, Sonia et Yousra ont évoqué **leur volonté de se mobiliser sur le terrain citoyen et civique, avec une réelle envie de s'impliquer concrètement.** Pour preuve **les quatre petits clips qu'ils ont réalisés avec l'association Les Trèfles Jaunes et présentés lors des 5èmes Rencontres du civisme et de la citoyenneté d'octobre 2013 ont reçu un accueil très positif.** *« Lors du premier mandat du CCJ, un flash-mob avait été organisé au moment des élections présidentielles pour inciter la population à se rendre aux urnes. Nous avons souhaité continuer le travail engagé depuis deux ans. Ces clips s'inscrivent dans la même logique »* précise Camille, membre du CCJ.

Ils ont également fait part au maire de leur vif intérêt pour voir émerger sur leur commune une véritable politique culturelle tournée vers la jeunesse. En s'appuyant sur des conversations qu'ils ont eu avec d'autres jeunes de Chenôve, ils ont ainsi émis l'idée d'organiser un festival qui mettrait à l'honneur des jeunes artistes en leur offrant la possibilité de se produire en public et de faire étalage de leur talent. Une belle initiative accueillie avec enthousiasme par le maire qui a proposé que cet évènement puisse se tenir en automne 2014, dans l'enceinte du futur Centre culturel et de rencontres, histoire de donner un peu plus d'ampleur encore à cette manifestation originale.

La jeunesse de Chenôve, c'est une évidence, a beaucoup à donner et à apporter. La place qui est la sienne au sein du CCJ, au côté des deux autres collèges (élus et personnes dites « qualifiées »), est l'occasion de montrer toute la force de son engagement, son énergie rafraîchissante, son envie d'aller de l'avant, sans oublier son profond attachement à Chenôve. C'est dans le même temps **une manière pour la municipalité et les élus de dire de manière plus globale aux jeunes qu'ils comptent sur eux, aujourd'hui comme demain,** dans un nécessaire mouvement de renouvellement et de rajeunissement de la vie publique locale dont ils sont **des acteurs à part entière...** Et ils ont bien l'intention de le faire savoir...qu'on se le dise !

Les prochaines étapes

- Travailler sur une déclinaison des spots vidéo pour lancer dès janvier une campagne pour appeler à voter.
- Participer à des réunions de travail pour définir dès à présent les contours du festival évoqué.
- Assister et, pour les majeurs, participer au dépouillement lors des élections municipales qui se dérouleront les 23 et 30 mars 2014 (salle des Fêtes de la mairie).

Pour voir et revoir les vidéos : www.ville-chenove.fr

Le maire, entouré de Louis Laurent, adjoint aux travaux et à la propreté et Rémi Tavergnier, responsable du service, a assisté à une réunion de l'Observatoire hebdomadaire de la Propreté et a remercié les agents pour le travail, souvent ingrat et difficile, qu'ils effectuent pour faire de Chenôve une ville à la propreté reconnue.

La propreté, une priorité quotidienne au service de la qualité de vie

Ils sont au nombre de 12 répartis sur 8 secteurs regroupant tout le territoire communal. Plus connus sous le nom de cantonniers, ces agents municipaux veillent quotidiennement, par tous les temps, à faire de Chenôve une ville propre et agréable à vivre. Un message fort et des missions essentielles dont ils sont les principaux dépositaires, même s'il s'agit également d'une démarche collective qui est de la responsabilité de chacun dans ses agissements éco citoyens.

Véritables agents de proximité, ces acteurs de la propreté sont au contact journalier des habitants de leur secteur qui trouvent en eux des interlocuteurs à l'écoute, attentifs aux problèmes qu'ils leur signalent et aux questions qu'ils peuvent leur poser.
Chaque lundi, ils se retrouvent en mairie le temps d'une réunion présidée par Louis Laurent, Adjoint à la propreté et animée par Rémi Tavergnier, responsable du service Propreté. **Cet Observatoire de la Propreté, crée en 2001, permet ainsi de faire remonter les observations évoquées par des riverains vigilants quant à l'entretien des rues et au cadre de vie des quartiers.** La présence à cette occasion de la chargée de mission Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, d'un représentant de la Police Municipale et d'un agent rattaché au cimetière communal, en plus des agents de propreté, complète ce dispositif dynamique qui favorise la bonne résolution, rapide et efficace, des difficultés identifiées. Celles-ci font alors l'objet d'un traitement adapté, puis d'un suivi et d'une évaluation lors des réunions hebdomadaires de l'Observatoire, de manière à pouvoir vérifier que l'intervention effectuée à bien eu l'effet escompté.

Rappel des principales missions assurées tout au long de la semaine par les cantonniers pour garantir la propreté et donner une belle image de la ville :

- **Balayage des rues et des espaces publics**
- **Nettoyage et lavage des trottoirs et des parkings**
- **Ramassage des feuilles, aspiration à l'aide de balayeuses mécaniques**
- **Désherbage des espaces publics**
- **Ramassage des sacs poubelles et vidage des corbeilles de propreté du Plateau**
- **Nettoyage des cours d'école**
- **Lavage des containers poubelles des restaurants scolaires**
- **Nettoyage du marché dominical**
- **Nettoyage des panneaux de signalisation**
- **Enlèvement des affichages sauvages**
- **Effacement des tags**
- **Salage en hiver**

Pour info si vous avez des questions, ou si vous êtes confronté à un problème relevant de la propreté, vous pouvez également en faire part sur le site internet de la Ville en utilisant la boîte mail « CONTACT ». www.ville-chenove.fr

PLAN DENEIGEMENT : les services municipaux en alerte

En période des grands froids hivernaux, les services municipaux sont en alerte jours et nuits, semaines comme week-end, pour intervenir au plus vite et au mieux sur toute la ville, dès lors que les conditions météorologiques le rendent nécessaire.
Jusqu'à mi-mars, un plan déneigement mobilise d'importants moyens humains et matériels : 2 véhicules poids lourds avec saleuse portée, 2 tracteurs équipés de lames, 2 équipes de déneigement et de salage des trottoirs composées de 5 agents de propreté en soutien,…
Des itinéraires prioritaires d'intervention sont définis : cheminements piétonniers aux abords des écoles et des bâtiments publics, principaux axes de circulation ainsi que des itinéraires secondaires.

RAPPEL IMPORTANT : en cas de neige ou de verglas, il appartient aux habitants (et aux professionnels) de déblayer et de sécuriser les trottoirs situés devant leur domicile afin de faciliter le passage des piétons. Pensons aux personnes âgées, à mobilité réduite, avec poussettes, et aux jeunes enfants..

Une visite académique sous le signe de l'innovation et de la réussite scolaire

Jeudi 21 novembre dernier, le maire de Chenôve a reçu Madame Evelyne Greusard, directrice académique des services de l'Education Nationale, venue découvrir deux dispositifs originaux porteurs de réussite scolaire et fruits d'un partenariat exemplaire entre la Ville de Chenôve et l'Education Nationale.

Après un temps de discussion informelle où le maire et la directrice académique ont notamment échangé sur les conditions de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 sur Chenôve, **la visite a débuté à l'école maternelle En-Saint-Jacques** avec la présentation de **la classe expérimentale d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans.** L'enseignante et l'éducatrice de jeunes enfants concernées ont pu expliquer tout l'intérêt de cette structure pilote, en particulier sur **le lien parents-enfants**, dans le but de bien les préparer au moment difficile de la séparation lors de l'entrée des plus petits dans le système scolaire, tout en favorisant leur intégration progressive dans cette nouvelle collectivité de vie.

La délégation s'est ensuite rendue non loin de là, à l'école élémentaire Les Violettes, cette fois-ci pour écouter **la classe de CM2 de l'orchestre à l'école.** Cette belle initiative qui vise à développer l'apprentissage des pratiques artistiques sur le temps scolaire entame sa troisième année d'existence avec un réel succès. Il suffisait pour s'en convaincre d'entendre **la vraie maîtrise musicale** dont ont fait preuve ces élèves appliqués et impliqués lors de l'interprétation des morceaux qu'avec leurs professeurs, tous enseignants au Conservatoire à rayonnement communal, ils ont proposé à un auditoire attentif qui a salué leur performance par des applaudissements nourris agrémentés des compliments de la directrice académique et du maire, visiblement impressionnés.

A l'issue de cette matinée au programme riche et intense, Madame Greusard a tenu à saluer tous les enseignants et à remercier le maire pour **les investissements forts que la municipalité conduit au soutien de l'école publique**, laïque et émancipatrice, lieu privilégié d'apprentissage du savoir. En retour, Jean Esmonin n'a pas manqué de **souligner la qualité des relations partenariales entre la collectivité et les responsables de l'Education Nationale**. La classe expérimentale d'accueil des enfants de moins de trois ans et l'orchestre à l'école en sont deux illustrations très parlantes, parmi bien d'autres.

2014 : un budget solidaire,

En 2014, les municipalités vont devoir participer à l'indispensable effort collectif de redressement des comptes publics. La Ville de Chenôve entend apporter sa pleine contribution à ce mouvement salutaire de solidarité nationale, tout en restant fidèle à ses priorités et en préservant au mieux le pouvoir d'achat des Cheneveliers. C'est animé de cet esprit raisonnable et responsable que le Budget communal pour l'année 2014 a été voté le 16 décembre dernier.

D'un montant de **39 millions d'€uros**, ce budget est en phase avec les engagements pris par l'équipe municipale pour améliorer constamment la qualité de vie sur tous les quartiers.
Bien que veillant avec beaucoup de rigueur et de sens des responsabilités à la nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement, ce budget n'en demeure pas moins **ambitieux et prospectif**, avec notamment **un haut niveau d'investissements** (plus de 14 millions d'€uros), synonyme d'attractivité territoriale et économique. Ce budget se veut également **solidaire** puisqu'**il a été décidé de ne pas augmenter les impôts locaux** afin de tenir compte des difficultés importantes que rencontrent nombre de ménages.

Un budget solidaire

La fiscalité : le statut quo pour Chenôve

Afin de ne pas porter atteinte au pouvoir d'achat des Cheneveliers, la municipalité maintiendra pour 2014 les taux de fiscalité au même niveau que ceux de 2013.

La solidarité : une nécessité pour Chenôve

Dans un contexte particulièrement difficile pour un nombre croissant de personnes fragilisées par la précarité, la pauvreté et l'exclusion, la ville de Chenôve va plus que jamais poursuivre sa politique de solidarité active au soutien des plus défavorisés, avec une augmentation de 10 % de la subvention d'équilibre prévisionnelle du Centre Communal d'Action Sociale.

La vie associative : une chance pour Chenôve

Malgré une réduction de ses dotations, la ville de Chenôve va là aussi rester fidèle à ses fondamentaux en continuant à soutenir fortement les associations locales et leurs bénévoles. Une hausse de 1% de l'enveloppe globale des subventions en 2014 pour un montant supérieur à 870 000 € conforte ainsi les relations étroites entretenues avec le secteur associatif, acteur essentiel de l'animation du lien social sur les quartiers.

Un budget ambitieux

La jeunesse : une priorité pour Chenôve

Outre la poursuite des efforts importants déjà consacrés à l'éducation, à la petite enfance, à la jeunesse, aux activités sportives et de loisirs, l'année 2014 sera marquée à la rentrée de septembre par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme, qui priorise le mieux-être de l'enfant, son épanouissement, son confort et donc sa réussite scolaire, se fera à coût zéro avec la mise en place de nouvelles activités périscolaires (NAP) de qualité et diversifiées par le redéploiement d'activités existantes. Cette nouvelle organisation du temps scolaire va progressivement prendre corps au fil des mois à venir avec le souci d'informer la communauté éducative, les parents et les associations.

La culture : une opportunité pour Chenôve

Avec l'ouverture dans quelques mois du Centre culturel et de rencontres, la municipalité va se doter d'un équipement d'envergure qui va participer très concrètement à développer son attractivité à l'échelle de l'agglomération.
De par son originalité, sa qualité et sa capacité, cette structure sera parfaitement complémentaire (et non concurrentielle) des autres établissements de l'agglomération dijonnaise et va permettre à la commune d'élargir et d'étoffer considérablement son offre culturelle, tout en se donnant la possibilité d'organiser de nombreux événements de dimension régionale voire nationale (congrès, colloques, réceptions,…).

Dans cette optique, il est prévu, au budget 2014, une enveloppe de 200 000 € pour initier une programmation culturelle qualitative, attractive et accessible.

ambitieux et responsable

14 millions € **Investissement**
+ 25 millions € **Fonctionnement**
= 39 millions € **BUDGET TOTAL**

Avenue du 14 Juillet : changement de 77 éclairages en leds. Sur l'ensemble de la commune ce sont 163 nouveaux luminaires changés en 2013.

La politique d'investissement : un engagement pour le Chenôve nouveau

Alors que beaucoup de collectivités sont en phase de forte décélération de leurs investissements, la ville de Chenôve poursuit une forte dynamique. Avec plus de 14 millions d'euros consacrés à l'investissement, l'équipe municipale se donne les moyens de ses ambitions, sans pour autant mettre en péril les finances de la ville qui restent saines, avec un faible niveau d'endettement (la ville de Chenôve est deux fois moins endettée que les communes se situant dans la même strate démographique).
La poursuite de la forte dynamique d'investissement indispensable pour construire ensemble l'avenir de demain, s'explique par la poursuite des opérations du projet urbain, la zone d'activité commerciale du centre-ville, la fin des aménagements du Cèdre, le devenir du centre commercial Saint-Exupéry, les travaux sur les bâtiments, la voirie et les aménagements, comme par exemple les travaux de rénovation de l'éclairage urbain. La municipalité s'est engagée à faire des économies d'énergie en investissant 250 000 € pendant 10 ans pour changer, quartier après quartier, l'ensemble des éclairages.

L'investissement et l'emploi, deux destins liés : une exigence pour Chenôve

Le choix du maintien d'un fort volume d'investissements (14 millions d'euros) représente un apport non négligeable pour soutenir l'activité économique du secteur, et donc de manière subséquente l'emploi. Ces efforts considérables consentis pour aménager le territoire, confortés par un partenariat renforcé avec les acteurs économiques de la commune, participent très concrètement au maintien de l'activité économique locale.
La ville de Chenôve prend également toute sa place dans les efforts à consentir collectivement pour lutter efficacement contre les ravages du chômage. Elle compte parmi ses effectifs, 45 emplois aidés (9 emplois d'avenir, 2 adultes relais et 34 contrats d'accompagnement à l'emploi). A cela s'ajoutent la mise en place d'un tutorat et d'une politique de formation facilitant l'insertion professionnelle des personnels concernés.

Un budget responsable

La gestion rigoureuse des deniers publics : un impératif pour Chenôve

La collectivité, guidée par une démarche responsable de maîtrise rigoureuse dans son budget, s'appliquera à contenir ses dépenses de fonctionnement malgré l'évolution du coût de la vie. Pour ce faire, la municipalité se doit de stabiliser ses effectifs tout en maintenant un service public de qualité cher à l'équipe municipale.
Ce budget, qui intègre justice sociale, dynamisme et responsabilité, reflète une politique ambitieuse et cohérente au service de tous.

Chenôve sur la voie de

Dominik FRACHOT, directeur de l'Escargotière et de la Véranda.

Francis PENNEQUIN, gérant de l'entreprise Pennequin.

Tous ensemble ... pour l'emploi

Les premières Rencontres de la Ville et des chefs d'entreprises avaient débouché sur la création de la signalétique des Portes du Sud pour les zones économiques. L'édition 2013, tout aussi partenariale, a été placée sous le signe de l'innovation…

Le 14 novembre fait dorénavant partie des dates marquées d'une pierre blanche sur l'agenda économique de l'agglomération dijonnaise. Depuis 2012, la ville de Chenôve et les chefs d'entreprises s'y retrouvent afin de faire cause commune pour remporter la bataille de l'emploi en favorisant le développement économique des zones Sud.

Au moment où, au niveau national, les annonces de plans sociaux se succèdent chaque jour, Chenôve a clairement fait le choix de l'union pour placer la ville, ses 9000 emplois et ses 1300 entreprises sur « la voie de l'attractivité ». Car, comme l'a rappelé le maire Jean Esmonin, à la centaine de chefs d'entreprises présents à l'Hôtel de Ville : *« L'enjeu est capital : pour la ville et ses habitants comme pour les entreprises, il nous faut avancer main dans la main afin de conforter le présent tout en bâtissant l'avenir ! »* Un partenariat « rare » apprécié par les représentants du monde économique. Le président du Medef Pierre-Antoine Kern, s'est ainsi félicité : *« Chenôve est la ville la plus business friendly »* !

Préalablement, le patron du Medef de Bourgogne a tiré la sonnette d'alarme sur *« la spirale des prélèvements obligatoires dans notre pays »*. Au titre de l'autre syndicat patronal d'importance, la CGPME, François-André Allaert, vice-président du Grand Dijon, a également appelé à l'union : « Par sa diversité des talents et sa masse économique, l'agglomération dijonnaise peut relever le défi d'une capitale régionale innovante afin de rivaliser avec les grands pôles tels Lyon, Marseille, Bordeaux… Et Chenôve, dans cette capitale régionale, 2e pôle de l'agglo, y tient toute sa place ! »

Principaux partenaires associés à cet événement

- **François-André ALLAERT,** *représentant la CGPME, à la tête d'entreprises innovantes, CEN Biotech et CEN Nutriment,*
- **Eric BOUDIER,** *gérant de la SARL Boudier Métallerie, membre du Conseil d'Administration du Club GrandSud,*
- **Thierry FALCONNET,** *conseiller municipal délégué à l'emploi,*
- **Pierre-Antoine KERN,** *président du MEDEF 21,*
- **Alain LAHAYE,** *président du Club GrandSud*
- **Christophe PAUTET,** *directeur industriel PLASTO Technologie.*

l'attractivité

La clef de la réussite

Ces Rencontres de l'économie 2013, 2e du nom, symbolisant dorénavant le « made in Chenôve », ont fait la part belle à l'innovation, « seule valeur ajoutée qui permet une véritable différenciation par rapport à la concurrence, et qui n'est pas seulement scientifique et technologique ».

Afin de conserver leurs marchés mais aussi d'en conquérir de nouveaux, les grands groupes comme les PME ont ainsi fait de l'innovation la clef de leur réussite. Christophe Pautet, directeur industriel de Plasto Technologies, qui a lancé une nouvelle ligne de 60 m de fabrication d'adhésifs, a détaillé les enjeux au niveau international. Et Eric Boudier, à la tête de la ferronnerie et métallerie du même nom, installée à Chenôve, d'illustrer l'amélioration permanente du savoir-faire des entreprises chenevelières.

Là aussi, une innovation constante qui lui a permis de travailler sur le chantier contemporain (et innovant !) du Centre culturel et de rencontres, le Cèdre, mis en lumière en avant-première par les récentes Coulisses du Bâtiment de la FFB 21.

La nouvelle signalétique des « Portes du Sud », qui représente la traduction concrète des premières Rencontres de l'économie de Chenôve en 2012, a également été présentée par le président du club GrandSud, Alain Lahaye. Mais il fut aussi question de la formation des jeunes, de la mobilité, du logement…

Autant de sujets qui seront au programme des commissions paritaires Ville/chefs d'entreprise qui, elles, poursuivent le travail partenarial tout au long de l'année… Parce que la bataille de l'emploi et de l'attractivité à Chenôve, c'est chaque 14 novembre mais aussi chaque jour !

Didier MARBAC, gérant de Memphis Coffe qui a ouvert ses portes mi-octobre, 51, rue de Longvic et qui a exprimé toute sa satisfaction du choix fait de s'installer sur Chenôve.

Un nouveau commerce de tradition

Lors de cette soirée, Madame Frémillon est intervenue pour présenter son activité de boulangerie artisanale, ouverte avec son mari fin septembre et située avenue Roland Carraz. Ce nouveau commerce de proximité, à la décoration soignée, propose, dans un espace lumineux et refait à neuf, du pain traditionnel avec des fournées chaudes toute la journée, dimanche compris. Le couple veut jouer la carte de la nouveauté, en proposant, des plats du jour variés, des soupes en hiver et un large choix de pâtisseries, viennoiseries et sandwichs.

Ils comptent sur une clientèle de quartier pour développer leur activité mais également sur une clientèle d'entreprises qui peut être attirée par la terrasse l'été et le bel espace de restauration rapide dont l'agencement a été l'objet de toutes les attentions : tabourets hauts, mange debout, écran de télévision pour suivre l'actualité en direct.

Le maire, qui a rendu visite à ce couple chef d'entreprise nouvellement installé sur la commune, s'est félicité de la concrétisation de ce projet créateur d'emplois. Au total, c'est une équipe de six personnes qui y travaillent. Il précise également que ce nouveau commerce arrive à point nommé pour les habitants du quartier qui n'avaient pas, jusqu'alors, de boulangerie à proximité.

Vous l'aurez compris, cette nouvelle enseigne détient tous les ingrédients pour séduire sa clientèle.

INFO : Fabienne et Eric Frémillon, La Ronde des pains, avenue Roland Carraz à Chenôve
Du lundi au samedi de 6h 30 à 19h 30, le dimanche de 6h 30 à 14 h.
Fermé le jeudi.

Des terrains en terre battue pour le Tennis-Club de Chenôve !

Il peut au premier abord paraître un peu surprenant d'inaugurer des terrains en terre battue à cette période de l'année peu propice à la pratique du tennis en extérieur, encore moins sur ce type de surface à l'entretien sensible…

Pour autant, le maire de Chenôve tenait à honorer l'engagement qu'il avait pris publiquement samedi 17 mars 2012 pour les 30 ans du Tennis Club de Chenôve, devant le président Philippe SINGER et les adhérents du TCC, de réaliser sur le stade Léo Lagrange deux terrains de tennis en terre battue traditionnelle d'ici la fin de l'année 2013.

Ce fut donc chose faite, samedi 26 octobre dernier, en présence de toute la « famille » du TCC réunie pour ce nouveau grand moment de la vie du Tennis Club de Chenôve depuis sa création en septembre 1981. Et, surtout, en la présence de Françoise DÜRR, numéro 1 du tennis tricolore dans les années 60 et 70 et vainqueur en 1967 des Internationaux de France à Roland Garros sur l'emblématique terre ocre de la Porte d'Auteuil où très peu de Français depuis sa victoire ont réussi l'authentique exploit de soulever la coupe, en dehors de Yannick NOAH en 1983 et de Mary PIERCE en 2000. Après avoir accueilli Pierre BARTHES en 1994 pour l'inauguration du premier court couvert, Christian BIMES, ancien président de la Fédération Française de Tennis, pour le second en 2001, puis celui qui lui succéda en 2009, Jean GACHASSIN, pour souffler les 30 bougies du club en 2012, c'est donc une nouvelle invitée prestigieuse qui rendait visite à Chenôve, avec une simplicité et une disponibilité qui firent l'unanimité.

Ces deux terrains de tennis en terre battue traditionnelle vont compléter idéalement un parc d'installations déjà conséquent, avec, entre autres, la Maison du Tennis et les deux courts couverts, apportant une réelle valeur ajoutée au projet d'évolution du club qui va pouvoir prendre encore un peu plus d'envergure, tout en restant fidèle à ses fondamentaux où la convivialité n'empêche en rien l'excellence à bien des égards.

Françoise DÜRR, vainqueur des Internationaux à Roland Garros.

Grâce à une indéniable image qualitative, largement entretenue par l'aura internationale du mythique Roland Garros où Françoise DÜRR décrocha son « graal », on peut légitimement s'attendre à voir la pratique du tennis, premier sport individuel français, se développer à Chenôve et s'ouvrir à de nouveaux publics, de toute génération. Les jeunes, bien sûr, avides de glissades et de coups spectaculaires. Mais aussi les moins jeunes, les « vétérans », attirés par cette surface confortable et apaisante qui ménage les articulations. Par conséquent, dès les premiers jours du printemps, une fois que les terrains auront été bien préparés, il faut s'attendre à ce que le TCC fasse des envieux parmi les clubs de l'agglomération, car la terre battue, encore plus la traditionnelle, c'est un peu l'or noir, ou plus justement ocre, du tennis, tellement sont rares les endroits où on peut la fouler. Cela sera donc le cas à Chenôve, en terres bonbies…Des terres bien évidement battues pour la circonstance !!

INFO

OMS
Office Municipal des Sports
Maison des Sports
30 rue de Marsannay
03 80 51 55 51
www.ville-chenove.fr

TCC
Tennis Club
de Chenôve
Maison du tennis
33 rue de Longvic

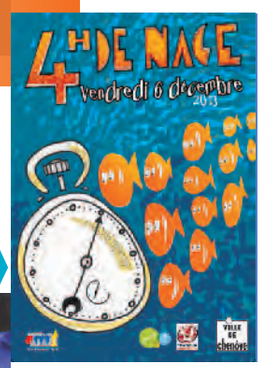

Un bon cru pour les « 4 Heures »

Vendredi 6 décembre, comme chaque année à pareille époque, la Ville de Chenôve et son service des sports organisaient au centre nautique municipal l'édition 2013 des 4 Heures de nage, avec le toujours le même engouement pour cette belle manifestation qui allie performance sportive et ambiance festive, dans les lignes d'eau pour les participants, comme dans les gradins pour le public présent en nombre malgré la concurrence des prestigieux championnats de France de natation qui se tenaient ce week-end là à la piscine olympique.

Tout au long d'une intense journée qui aura fortement mobilisé les agents municipaux et les bénévoles, ce sont **près de 500 nageurs de tous âges** (écoliers, collégiens,...) et de tout niveau qui se sont succédés au fil de l'eau, avec cette même envie de donner le meilleur pour son équipe tout en partageant de bons moments de convivialité, car tel est bien l'esprit premier de cette sympathique joute aquatique.

A 19h, l'épreuve reine des « 4 Heures » aura rassemblé 17 équipes pour une course de relais toujours très attendue, dans une enceinte chauffée à blanc grâce notamment aux 20 musiciens des Tontons Bringueurs qui auront tenu à merveille le rôle d'ambianceurs jusqu'au bord du bassin, donnant une saveur particulière à ce cru 2013, résolument placé sous le signe de la bonne humeur.

Vainqueurs chez les non licenciés : lycée de Brochon
Vainqueurs chez les licenciés : stagiaires du CREPS

Découvrir un sport

Nouvelle initiative de la part du service municipal sports-loisirs qui lance un programme de découvertes sportives durant le 1er trimestre 2014.

UneSemaineUnSport

Dans un esprit de découverte et de convivialité, ce programme se veut accessible et attractif. Que vous soyez débutants ou initiés, vous trouverez pour un prix attrayant, un choix diversifié pouvant satisfaire votre curiosité et votre envie de bouger.

Venez en famille, entre amis ou individuellement pour partager, vous dépenser, autour d'une activité sportive.

Simplifiez-vous la vie et adoptez l'E-services attitude !

Gain de temps, économie de téléphone, de papier, de frais postaux… Samedi 16 novembre dernier, la ville de Chenôve, à travers son PIJ (Point Information Jeunesse) et son EPN (Espace Public Numérique), et en présence de nombreux partenaires, a tenu son 1er forum E-administration pour sensibiliser, guider et accompagner la population à dénouer les multiples méandres du web à l'ère du tout numérique…

Besoin d'un acte d'état civil, d'une demande d'allocation familiale, d'un suivi de remboursement médical, de s'inscrire pour rechercher un emploi, de trouver un mode de transport et de s'y abonner,... autant de démarches pratiques qui peuvent désormais se réaliser en quelques clics, chez soi, derrière son écran d'ordinateur... Et pourtant, des enquêtes nationales le prouvent : ces démarches en ligne ne sont pas toujours bien reçues par les administrés, en particulier pour ceux qui sont les moins familiers du progrès numérique.
Il est vrai que l'apprentissage ou même la simple découverte de ces services dématérialisés, peut parfois être empreinte de difficultés, de blocages, d'inquiétude de ne pas savoir faire...

Fort de ce constat, **la municipalité de Chenôve a souhaité organiser pour la première fois, une manifestation ouverte à tous, rassemblant en un même lieu une dizaine de partenaires institutionnels, dans le but de pouvoir donner le mode d'emploi de ces e-démarches.**

C'est ainsi que sur toute une matinée, dans la salle du Centre social municipal Le Tremplin, démonstrations, cours particuliers, conseils, échanges,... étaient de mises sur les différents stands auprès d'un public qui a manifestement apprécié cette initiative.
Ce fût aussi l'occasion pour la ville de Chenôve de présenter ses démarches en ligne, essentiellement liées aux actes d'état civil, qui viennent en complément de l'accueil physique journalier des administrés par les agents municipaux, d'expliquer comment y accéder via son site internet – www.ville-chenove.fr – « relooké » en avril 2013, de présenter le Point Information Jeunesse et son Espace Public Numérique, installés dans les locaux de L@ Boussole, rue Olympe de Gouges, ou bien encore de mettre en avant les nouvelles technologies que la bibliothèque municipale François Mitterrand propose à ses lecteurs (tablettes et liseuses)...
Bref, autant de raisons de démontrer que ce forum E-administration valait le déplacement...

Les partenaires associés à cet évènement :

La Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Centre Régional d'Information Jeunesse de Bourgogne, le Conseil régional de Bourgogne, le CROUS Dijon, Divia, la Mission Locale, Pôle Emploi, TER Bourgogne SNCF

Journées des Droits de l'enfant

« Partager mes, tes, ses, nos, vos, leurs… DROITS… pour transmettre »

A l'occasion des Journées des droits de l'enfant du 18 au 23 novembre dernier à Chenôve, le service Petite Enfance ainsi que l'ensemble des partenaires, assistantes maternelles et les services multi-accueil ont rencontrés parents et enfants autour de thématiques riches et variées. Construire son identité, aller vers l'autonomie à travers le jeu, le sommeil, l'alimentation, les limites, autant de sujets d'échanges avec les familles. Des expositions photos, des films, des spectacles étaient également au programme de cette édition 2013 qui a rencontré une forte mobilisation et participation de tous.

« La leçon du montreur » de la compagnie Le Montreur programmée pendant la semaine des Droits de l'enfant. Ce spectacle proposant une leçon magistrale de manipulation de marionnettes conduite par le Montreur a été entièrement traduit par un comédien sourd. La version en langue des signes est adaptée pour que le public sourd et le public entendant puissent assister au même spectacle, manipuler ensemble et vivre ensemble cette expérience unique. Une initiative toute nouvelle pour la ville de Chenôve en partenariat avec l'association Mood et 1.2.3 citécap, qui donne aux publics porteurs de handicap un accès à la culture et propose ainsi des spectacles adaptés à tous et sur une même séance.

Quand emploi rime avec jeunesse et avenir

Leila BARGAOUI : Intégrée en juillet 2013 comme animatrice socio culturelle au service jeunesse
Stojan BUKOVAC : Intégré en avril 2013 comme agent de propreté urbaine au service technique
Dorian CARRE : Intégré en mai 2013 comme agent d'entretien des espaces verts au service technique
Ilhame FACHAT : Intégrée en août 2013 comme agent administratif au service petite enfance
Florian GARNIER : Intégré en mars 2013 comme électricien au service technique
Larbi HABBACHI : Intégré en décembre 2012 comme agent polyvalent au service technique
Kenny LEQUET : Intégré en juillet 2013 comme ASVP à la police municipale
Nora RAHMOUNI : Intégrée en décembre 2012 comme agent administratif au service sports et loisirs
Alice THIEBAUT : Intégrée en août 2013 comme aide puéricultrice au service petite enfance

Dès le 10 décembre 2012, un mois après son entrée en vigueur, la Ville de Chenôve mettait en place le dispositif des Emplois d'Avenir, devenant la première collectivité de Côte d'Or à adopter cette mesure pilote en faveur de l'emploi et de la jeunesse. Depuis lors, sept nouveaux contrats ont été signés et un autre va être conclu dans le courant de l'année 2014.

Aujourd'hui, ils sont donc **9 déjà en poste** sur divers secteurs de l'activité municipale (services techniques, sports, jeunesse, Petite Enfance). **Et le 10e les rejoindra très prochainement** puisque les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2014.
Une cérémonie a été organisée en leur honneur le 18 octobre dernier, en présence de leurs chefs de service, leurs « tuteurs » qui tiennent un rôle essentiel à leurs côtés dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Jeunesse, emploi, égalité des chances, reconnaissance professionnelle, réussite.
Tels sont les maîtres mots pour qualifier ces Emplois d'Avenir, **véritables contrats de travail** d'une durée de 3 ans, avec **des obligations pour la commune en termes de suivi et de formation,** dans l'objectif d'offrir à ces jeunes une qualification valorisante et valorisable sur le moyen et le long terme.
Par cet engagement extrêmement fort en faveur de l'emploi et de la jeunesse, la ville de Chenôve apporte sa pierre, ô combien précieuse, à l'édifice de la bataille contre le chômage et la précarité, préoccupation première des Français.
Tout cela est rendu possible par la qualité du partenariat entre le service emploi-formation de la Ville et les principaux acteurs concernés (DIRECCTE, Mission Locale, Pôle Emploi Chenôve).

Après le Revenu Minimum Etudiant, né en France à Chenôve en 1989,
Après la création d'un service municipal spécialement dédié à la jeunesse, en avril 2011,
Après l'installation d'un Conseil Consultatif de la Jeunesse, en novembre 2011, où des jeunes trouvent un espace d'expression et de participation à la vie de leur ville,
Après l'ouverture de L@Boussole, en février 2012, lieu d'informations et de dialogue situé en cœur de ville,
Avec les Emplois d'Avenir, la municipalité de Chenôve marque toujours plus sa volonté de s'impliquer concrètement au côté de la jeunesse chenevelière, en faveur de leur intégration, de leur épanouissement et de leur réussite.
Parce qu'**investir sur la jeunesse,** c'est **miser sur l'avenir.** Et c'est **un pari assurément gagnant !**

Recensement, chacun de nous compte

Une partie de la population de CHENÔVE sera recensée entre le jeudi 16 janvier et le samedi 22 février 2014.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. **Vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.**
En 2014, une partie de Chenôve est recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la mairie et l'Insee auprès d'un échantillon de 8 % de la population communale. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, **alors qu'un membre de votre voisinage direct ne l'est pas.**

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 16 janvier 2014.
Vous pourrez le reconnaître grâce à sa **carte officielle tricolore** comportant sa photographie et la signature du maire.
Cette année, ont été désignés agents recenseurs : Ouafae BOURAKKADI, Bouchra KACHIN et Kevin POIROT.

Votre agent recenseur vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement ainsi qu'**une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à remplir les questionnaires. Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. **C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.**
Toutes vos réponses sont confidentielles. et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

INFO
Mairie : 03 80 51 55 00
www.le-recensement-et-moi.fr
Pour consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

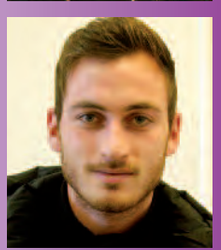

La magie de Noël

Les 3 et 5 décembre

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS et l'OMPA ont organisé deux après-midis festifs animés par Philippe Massacrier, professeur d'accordéon du Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse. Des moments de partage et de fête toujours très prisés et très appréciés de nos aînés.

14 et 15 décembre | Marché de Noël

à l'Hôtel des Sociétés

Cette 6e édition a confirmé l'engouement des visiteurs pour les marchés de Noël de tradition. Une trentaine d'exposants, installés à l'Hôtel des Sociétés, en plein cœur du vieux bourg, dans le magnifique parc aux arbres centenaires et dans le caveau de cette demeure du XVIIIe siècle ont pu faire découvrir aux personnes venues en nombre, des idées cadeau et des produits gourmands. Cette année, la municipalité et l'Office Municipal de la Culture avaient mis l'accent sur des animations pour petits et grands présentées par un animateur. Orgue de barbarie, sax, cloches, de la magie en « close up » et bien sûr apparition du Père-Noël avec distribution de papillotes ont fait le bonheur des enfants. Rendez-vous l'année prochaine, au même endroit, le 2e week-end de décembre.

15 décembre | lancement des illuminations

Parvis de l'Hôtel de ville

5,4,3,2,1 ... pour la 3e année consécutive, le maire de Chenôve s'est prêté au jeu du compte à rebours, l'occasion de rappeler que la Ville s'est engagée depuis 4 ans à rénover l'intégralité de l'éclairage public y compris les anciens motifs d'illumination qui étaient devenus trop gourmands en électricité. Musique et lampions étaient au rendez-vous pour ajouter à la magie et guider petits et grands jusqu'au Marché de Noël.

11 décembre
Concert de Noël

Salle des fêtes

C'est désormais une tradition, chaque année, en décembre, les professeurs du Conservatoire à Rayonnement Communal de Musique et de Danse donnent un concert de Noël à la Salle des Fêtes. Une manière de mettre à l'honneur le travail réalisé pendant l'année par les classes de musique et de chant. Cette année, ce sont les tout petits en classe d'éveil et les enfants de l'orchestre à l'école des Violettes qui ont été mis à l'honneur. Au total, 150 élèves ont chanté et interprété des morceaux bien connus du public devant une salle comble.

Chenôve revêt ses habits de fêtes

La municipalité par le biais de son service espaces verts avec la collaboration du personnel des centres de loisirs apportent le plus grand soin à donner à Chenôve, aux entrées de ville, aux rond-point ainsi qu'aux accueils des équipements municipaux, des airs de fêtes pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

18 décembre
un Père Noël pour tous

Salle des Fêtes de l' Hôtel de Ville

Chaque année, ce sont des centaines d'enfants qui viennent à la rencontre du Père Noël. Avec des petites étoiles dans les yeux et des sourires émerveillés, ils attendent avec impatience (et gourmandise) la distribution de papillotes organisée par l'association des Amis du Lien Social, présidée par Ginette Mourey, en collaboration avec la municipalité. Un moment privilégié et réconfortant de chaleur humaine et de partage.

Sainte-Cécile dans le Cosmos…

Depuis bientôt 150 ans, l'orchestre d'harmonie de notre ville rythme la vie de la cité par ses prestations en concert, ou lors de manifestations patriotiques. Les 23 et 24 novembre dernier, cet ensemble composé de musiciens amateurs, s'est réuni pour l'avant dernière fois au complexe Louis Curel pour des représentations aussi visuelles que musicales.

Avec la croisée des arts toujours au cœur de leurs projets, les musiciens ont fait le choix cette année de mettre la musique en lumière, et la lumière en musique. Animé par un « Light Show » conçu par Simon Barbaux, l'orchestre placé sous la direction de Thierry Weber a donc proposé aux spectateurs un parcours sidéral à travers différentes planètes du cosmos. Le succès populaire était au rendez-vous avec deux spectacles de grande qualité, marque de fabrique nationalement reconnue pour notre orchestre d'harmonie. Le public également ne s'y trompe pas, les représentations sont toujours l'occasion de remplir le complexe Curel avec des auditeurs venus de tous horizons.

Cette année encore, les traditionnels spectacles de Sainte-Cécile ont donc marqués les esprits par la création d'un univers aussi musical qu'imaginaire, suscitant découverte et sensibilisation. Ainsi, au sein de notre ville, un vrai sens est donné à la pratique artistique orchestrale, prouvant s'il en était besoin, que l'on peut être un amateur… mais ne pas faire les choses à moitié !

Le prochain rendez-vous ? Un grand moment d'émotions partagées puisque l'orchestre se produira les 24 et 25 mai 2014 pour la dernière fois au complexe Curel, - avant de migrer vers le nouveau Centre culturel de rencontres - , dans un spectacle musical autour de l'opéra de Georges Bizet : CARMEN, dans une version racontée et chantée par des artistes lyriques internationaux…

Les coups de cœur de la bib

DVD ADULTES

LE PASSÉ, Asghar Farhadi
Memento films, 2013
Après quatre années de séparation, Ahmad arrive à Paris depuis Téhéran, à la demande de Marie, son épouse française, pour procéder aux formalités de leur divorce. Lors de son bref séjour, Ahmad découvre la relation conflictuelle que Marie entretient avec sa fille, Lucie. Les efforts d'Ahmad pour tenter d'améliorer cette relation lèveront le voile sur un secret du passé. Deux ans après " Une séparation ", Asghar Farhadi signe un nouveau thriller sentimental haletant, porté par ses comédiens, tous remarquables.

CD ADULTES

ONE BREATH, Anna Calvi
Domino, 2013
De retour avec «One Breath», album fiévreux et électrique, Anna Calvi s'impose comme une voix qui compte. Elle livre un rock radieux et endolori, héritage d'une enfance blessée.

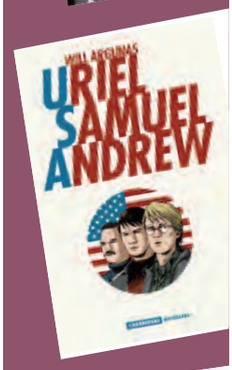

BD ADULTES

URIEL SAMUEL ANDREW
Will Argunas, *Casterman, 2013*.
En 2007, de retour au pays après leur mission en Irak, 3 soldats se retrouvent confrontés à la difficulté de vivre « normalement ». Un récit habile en forme de témoignage qui met en scène le trouble de stress post-traumatique.

LIVRES ADULTES

DESSERTS DE GRANDS-MÈRES POUR FAIRE CRAQUER LE GRAND MÉCHANT LOUP
Sylvie Dumon-Josset, *Prat, 2012*
L'auteure nous livre les recettes qu'elle a recueillies grâce aux témoignages de vraies grands-mères. On y apprend aussi quelques secrets et autres tours de main de nos mamies adorées. Recettes testées et fortement approuvées !

GOBELETS : 25 CRÉATIONS POUR LA MAISON
Charlotte Vannier, *Ed. Didier Carpentier, 2013*
Devenu objet de notre quotidien, le gobelet en papier ou en carton est un incontournable compagnon, présent au goûter comme lors de fêtes. Le voilà transformé en guirlande lumineuse, lustre, décorations de Noël, petits rangements malins... 25 créations originales et astucieuses.

L'ETOURDISSEMENT, Joël Egloff.
Buchet/Chastel, 2005
Un abattoir près d'une zone et d'un aéroport. C'est là qu'il habite avec sa grand-mère, dans une maison délabrée. Comme tout le monde, ici, il a la chance de travailler. Avec son ami Bortch, il se rend tous les jours à l'abattoir. Saigner le cochon n'est vraiment pas sa vocation. Mais il est bien obligé de tuer pour vivre. L'auteur possède le don de faire naître la poésie et la beauté d'un univers glauque et désespérant. D'où une profonde émotion qui vous retourne le cœur et ne vous quitte plus.

ROMAN JEUNESSE

NIAK, Carl Hiaasen– *Ed. Gallimard*
à partir de 12 ans.
Tout le monde admire l'émission "Expédition survie" de Derek Blair, considéré comme le meilleur des "survivalistes". Mais Derek est un menteur, vantard et capricieux, dont les exploits sont truqués. Sa rencontre avec les animaux sauvages de Floride va tourner à la catastrophe…
A la fois roman sur la télé-réalité et ses mensonges, et plaidoyer captivant sur la nécessité de respecter la planète, Niak est aussi un livre plein d'humour et facile à lire qui ravira ses lecteurs…

DOCUMENTAIRE

Collection "J'EXPLORE LE MONDE"
éditions Milan - à partir de 8 ans.
Des textes simples et bien illustrés, des recettes de cuisine, des cartes… une collection indispensable pour tout savoir de la vie des copains du monde ! Quelques titres : à toi l'Espagne, à toi la Norvège, à toi l'Inde … et bien d'autres encore !

ALBUM

TOUT D'UN LOUP, Antoine Guilloppé
Ed de l'Elan Vert - à partir de 5 ans.
Oreilles droites, crocs blancs et pointus, hurlements à la nuit tombée … " Il a tout d'un loup " disent les gens, et personne ne s'en approche. Trop bruyant, présumé trop méchant, le voilà enfermé dans une cage, jusqu'au jour où…
Un livre magnifique et plein d'émotion, par un des meilleurs auteurs jeunesse actuels.

Bibliothèque François Mitterrand

Place Coluche 21300 Chenôve • tél 03 80 51 55 09

Dans le cadre du festival Temps de Paroles, 2 rendez-vous à l'Espace culturel F. Mitterrand

Entrée gratuite
Réservation à la bibliothèque

■ **Lecture**
Le régiment des mal-adroits
Thème : Le anti-héros
Lectrices : Fany BUY et Séverine RECOUVROT
vendredi 31 janvier 2014 à 18 h45

■ **Rencontre avec**
l'écrivain Joël EGLOFF
mercredi 5 février 2014 à 18 h45

"Je passe de longs moments face au miroir à essayer de comprendre d'où me vient ce sentiment. Je me dévisage, je me tâte du bout des doigts. Je tourne la tête, d'un côté et de l'autre, je m'observe du coin de l'oeil. Et plus je me regarde, moins je me reconnais."
(L'homme que l'on prenait pour un autre. Egloff)

En application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les articles signés n'engagent que leur auteur et aucunement la rédaction.

2014 : INVENTONS ENSEMBLE, À CHENÔVE, LA VILLE DE DEMAIN !

En décembre 2013, notre Ville aura adopté son budget pour l'année 2014 dans l'unité jamais démentie de votre majorité municipale investie en 2008.

Le bilan :
Chenôve peut s'enorgueillir d'être **sur les bons rails** malgré ces temps de crise qui frappent chaque jour un trop grand nombre de nos concitoyens à l'égard desquels nous assumons pleinement notre devoir de **solidarité républicaine.**

Nous avons pu apporter la preuve, au cours des cinq années qui viennent de l'écouler, qu'une politique urbaine ambitieuse alliée à une gestion budgétaire rigoureuse, constituaient le meilleurs levier pour promouvoir le mieux vivre ensemble sur notre territoire.

Ainsi, en février dernier la **Chambre Régionale des Comptes** se penchait sur les finances de notre Ville !

Là où nombre d'autres communes sont prises à revers devant leur opinion publique, Chenôve a été remarquée pour ses **" finances en bonne santé ",** son niveau d'endettement par habitant inférieur d'un tiers à celui de la moyenne des Villes de sa catégories, ses charges de personnel en progression nettement inférieure dans cette même catégorie ...

Mais si nous pouvons être fiers de notre bilan en cette fin de mandature, nous souhaitons plus et mieux encore pour les années futures.

Les projets :
Chenôve est la Ville que l'on aime pour y vivre ensemble, dans la **cohérence de notre action** et sur la foi de **nos valeurs partagées.**

C'est pourquoi, en 2014, nous voudrons encore :
- renforcer nos politiques volontaires, solidaires et innovantes,
- renforcer l'attractivité économique et commerciale de notre Ville pour y créer des emplois et soutenir les entreprises, notamment les PME et les TPE,
- renforcer notre action en défense du pouvoir d'achat de tous, en proposant toujours plus de services de qualité accessibles selon les ressources de chacun,
- faire de l'éducation, de la petite enfance et de la jeunesse notre premier objet et notre premier sujet,
- protéger et valoriser l'environnement, la mobilité durable et les économies d'énergies...

Bref, inventer ensemble à Chenôve la Ville de demain, une Ville créative, coopérative et durable !

2014 sera donc pour nous tous l'occasion d'un vaste débat sur l'avenir et les projets et c'est avec la conviction forte que **nous serons ensemble à la hauteur et au rendez-vous de cette ambition partagée,** que nous vous adressons avec affection, nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Le Président du Groupe des élus Socialistes et Républicains de progrès de Chenôve,
Parick AUDARD

QUEL TRISTE BILAN !

Jusqu'en 2012, la municipalité vilipendait les efforts modestes demandés par l'ancien gouvernement aux collectivités locales (gel des dotations). Depuis que le pouvoir a changé au sommet de l'Etat, la Ville se sent impliquée par la réduction des déficits publics et ne récrimine plus contre une baisse de la dotation de l'Etat. Voilà un raisonnement bien peu objectif, mais **le socialisme ne s'embarrasse pas de la cohérence** comme le Gouvernement actuel nous le démontre tous les jours, changeant de cap constamment, encore faut-il qu'il y en ait un.

Un gouvernement qui n'a entrepris aucune réforme de l'Etat **sauf celle d'augmenter les impôts** et qui se permet maintenant de **faire les poches des collectivités locales** et **celles des contribuables** que nous sommes :
- hausse de la TVA de 7% passant à 10%, de 19,6% passant à 20 %,
- augmentation des cotisations retraites (+1,4 points),
- réforme des rythmes scolaires à financer,
- gel du barème de l'impôt sur le revenu,
- plafonnement du livret A,
- refiscalisation des heures supplémentaires...

Tout ceci va malheureusement **pénaliser le pouvoir d'achat des Cheneveliers**, dans un **contexte économique catastrophique** (croissance à 0%, taux de chômage à 10 %, plans sociaux avec PSA, SNCM, HEULIEZ, MORY,…)
Alors, je vous le demande solennellement, M. ESMONIN, êtes-vous solidaire du gouvernement Ayrault sur ces mesures ? Si oui, il faudra l'assumer !

Lors des derniers conseils municipaux, nous avons étudié le budget et donc les principales dépenses pour Chenôve en 2014.
Il est beaucoup question du renouvellement, de la centralité, du mieux vivre ensemble, de la reconquête de la population. **Mais où sont les projets pour le reste des Cheneveliers ?** Les projets cités ne concernent que la centralité…
Que proposez-vous pour les Chenevaries ? Pour le quartier des Grands Crus ? De la clinique ? Du vieux bourg ?…. Tant de quartiers oubliés.
En plus d'oublier des quartiers, **vous oubliez la préoccupation numéro 1 des Français : l'emploi !**
M. le Maire, il ne suffit pas de réunir 2 fois par an les chefs d'entreprises pour faire une politique économique attractive.
Il ne suffit pas de mettre des emplois d'avenirs (avec un avenir plus qu'incertain) pour faire une politique de l'emploi pour les jeunes.

Vous arrivez en **fin de mandat essoufflé sans perspective d'avenir.**
Nous déplorons cette situation et proposons de mutualiser d'avantage les moyens, diminuer les dépenses inutiles et mettre l'essentiel de nos efforts sur la baisse de la fiscalité, la sécurité et la vie quotidienne des Cheneveliers.

Malgré tout ça, en cette fin d'année, il est de tradition de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année entouré de ceux qui vous sont chers, et de faire le vœu d'**un VRAI CHANGEMENT en 2014 pour Chenôve !**

Le groupe d'opposition
"Un nouveau souffle pour Chenôve"
Pierre JACOB, Marylène LOMBARD-FRENZEL,
Gérard DELAET

à vos agendas

Retrouvez toutes ces informations sur le site **www.ville-chenove.fr**

janvier

vendredi 17	Daniel Hernandez *musique*	20h • Salle des Fêtes
dimanche 26	Cérémonie en hommage à Guillot et Naudot	10h45 au cimetière • 11h15 à la mairie
vendredi 31	Le Régiment des mal-adroits *Temps de Paroles*	18h45 • Espace culturel F. Mitterrand

février

mercredi 5	Gabu *musique*	20h • Salle des Fêtes - 6€ - 3€
mercredi 5	Rencontre avec Joël Egloff *Temps de Paroles*	18h45 • Espace culturel F. Mitterrand
week-end 8/9	Salon du livre ancien *(Amis de la bibliothèque)*	sam. 14h/18h30 • dim. 10h/18h • Salle des Fêtes
vendredi 14	Buno, volere volare *théâtre clown*	20h • Salle des Fêtes
lundi 17	Conseil municipal	19h • Salle du Conseil - Hôtel de Ville

mars

mercredi 19	Cérémonie du Cessez le feu en Algérie	18h30 • Monument aux Morts
samedi 29	Mooooooooonstres *théâtre jeune public*	10h30 • Salle des Fêtes

avril

mardi 2	Concert de Musique de chambre *musique*	20h • Salle des Fêtes
dimanche 6	Carnaval *(avec le collectif carnaval)*	14h30 • Départ place Limburgerhof
samedi 12	Alors on danse ? *ateliers danse*	20h • Salle des Fêtes
mercredi 16	Le Rossignol et l'Empereur de Chine *rencard avec l'art*	18h • Salle des Fêtes
22 av > 5 mai	Tendres dragons *exposition*	Heures d'ouverture bibliothèque F. Mitterrand

Année 2013, la ville s'affiche

14e Salon du Livre ancien et de la carte postale
Samedi 2 de 14h à 18h30
Dimanche 10 de 10h à 18h
février 2013
Salle des Fêtes
CHENÔVE

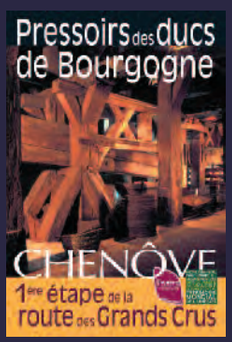

LE FUTUR du livre
Chenôve
12-13-14 avril 2013
Venez découvrir les lectures d'aujourd'hui et de demain
Événement parrainé par Edgar MORIN

FORUM ADMINISTRATION
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2013
de 9h30 à 13h au Tremplin
Une matinée pour découvrir échanger comprendre à votre rythme
CHENÔVE

VILLE DE chenôve